

AVIS N° 50/22

SEANCE DU	30/08/2022
INTITULE	PORTANT CALENDRIER DES DIVIDENDES DU TITRE AOM
MARCHE	MARCHE PME

Article 1:

Il est rappelé aux Intermédiaires en Opérations de Bourse que les différentes dates ci-dessous composent le calendrier des dividendes de l'exercice 2021:

- 1. Date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires: 28 juin 2022.**
- 2. Montant du dividende par action à distribuer au titre de l'exercice 2021: 2,30 DA.**
- 3. Date de mise en paiement du dividende : mercredi 31 août 2022.**
- 4. Date de cotation Ex-dividende : jeudi 01 septembre 2022.**

Article 2:

La SGBV se charge de réunir les conditions d'une cotation ex-dividende régulière, en opérant la déduction du montant du dividende du cours de référence et procède à la purge du carnet d'ordres central et ce conformément à l'article 28 et 36 de la décision n° 02 du 22 Mars 1998 portant règles de gestion des séances de négociation à la Bourse des Valeurs, modifiée et complétée.